

Conseil municipal de Marseilles-lès-Aubigny,

Séance du 23/10/2008, 18h30

Présents : Gilles CORNETTE, Roland FLOUZAT, Henriette BOUHOURL, Hubert GRILLON, Philippe DUFOUR, Nathalie BARRAT, Ingrid ROYER, Denise LECORDIER, Anic NANDROT, Michèle PASQUIER, Claude HELLELI, Patrick DESFORGES

Représentés : - Carlo CIACHELLA représenté par Philippe DUFOUR
- Marie-Laure MICHALET représentée par Nathalie BARRAT

Absente excusée : Rosemary FARLEY

Début de séance : 18H30 Secrétaire de séance : Nathalie BARRAT

Lecture du cahier de délibérations et signatures

I. Recherche en eau : Choix de l'entreprise pour le forage de reconnaissance :

Le Conseil effectue le choix de l'entreprise chargée de procéder au forage de reconnaissance dans le cadre de la recherche d'un nouveau captage d'eau potable. Parmi les quatre entreprises ayant répondu, c'est l'entreprise BOUDOT Forages, de Sancoins, qui est choisie, pour un montant de travaux de 31 788 € HT

II. Questions diverses :

- Admissions en non-valeur : Monsieur le Maire présente une série de créances des services de l'eau et de l'assainissement qui n'ont pas pu être recouvrées, éditées entre 1999 et 2007, pour un montant de 2 920,09 €. Les procédures ayant été infructueuses, le Conseil décide à l'unanimité d'admettre ces créances en non-valeur.
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau 2007 : Ce rapport est approuvé à l'unanimité.
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2007 : Ce rapport est approuvé à l'unanimité.
- Compte-rendu de la commission des travaux :
 - o Achat camion benne : Suite aux devis des fournisseurs et à l'étude menée par la commission travaux, le Conseil vote pour choisir le type de camion qui sera acheté. Par 8 voix pour et 6 voix contre, c'est l'offre de la société Relais Poids Lourds Berry qui est choisie pour l'achat d'un camion NISSAN d'un montant de 30 725,34 € TTC.
 - o Demande d'achat de terrain par particulier, rue du Pré Sentou : Suite à l'étude menée par la commission travaux, le Conseil refuse la vente d'une parcelle le long du terrain d'un particulier par 8 voix contre, 2 voix pour et 4 abstentions.

- Réfection du réseau de gaz du lotissement des Bâtis : Après en avoir délibéré, le Conseil refuse la demande de la société Antargaz concernant une participation financière de la commune pour cette réfection.
- Point sur l'audit d'aménagement : Monsieur le Maire informe le Conseil de l'état d'avancement de cet audit. Les cabinets d'étude pressentis vont recevoir le cahier des charges qui leur permettra de chiffrer leur intervention. Il leur a été demandé de remettre leur offre pour le 21 novembre 2008. L'un d'eux sera alors choisi pour effectuer l'étude globale concernant les projets du Conseil (construction nouvelle école, nouvelle mairie, aménagement du centre bourg). Cette étude devrait durer 5 mois.
- Achat de plaques « emplacement réservé » : Les locataires de longue durée d'emplacements du port de plaisance demandent que soient installées de telles plaques. Le Conseil donne son accord et charge la commission travaux d'en régler les modalités.
- Le Conseil accepte les termes d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial, signée avec VNF, valable jusqu'au 31/03/2010, correspondant à des réseaux communaux traversant le canal latéral. Cette convention n'entraîne pas le paiement d'une redevance.
- VNF demande l'avis du Conseil pour autoriser les zones d'occupation du domaine public fluvial pour l'accostage de bateaux pour plus d'un mois. Le Conseil donne un avis favorable pour les zones concernées.
- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une formation aux normes d'hygiène sera dispensée aux personnels des cantines de Marseilles-lès-Aubigny et de communes environnantes, le 19 novembre 2008 au CSC. Cette formation sera menée par la société SOGIREST.
- Le Conseil invite la population, les associations et les enfants des écoles à participer nombreux aux prochaines manifestations officielles suivantes:
 - o Dimanche 9 novembre : 10h30, cérémonie du 50^{ème} anniversaire de la mort de René GACHOT, tué en Algérie.
 - o Mardi 11 novembre : 10h45, cérémonie de la fin de la guerre de 1914/1918.
 - o Dimanche 16 novembre : 10h45, cérémonie à la mémoire de Roland CHAMPENIER et de ses camarades résistants.
- L'Arbre de Noël des écoles, offert par la municipalité, aura lieu le mercredi 17 décembre, à 15h30, au CSC.
- Le Conseil décide de soutenir l'appel de l'intersyndicale du Centre hospitalier George SAND qui dénonce les menaces qui planent sur les structures de soins psychiatriques dans le département.
- Le Conseil fixe comme suit, les prix attribués aux participants au concours communal des maisons fleuries : 50 €, 46 €, 42 €, 38 €, 34 €, 31 €, 27 €, 24 €, 20 € et 15 €, du premier au 10^{ème} pour les 10 candidats primés.

Fin de séance 21h00.